

(CAMPUS LITTORAL) *CÔTE D'OPALE*

Une Nouvelle Ambition



• INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
• THÈME 1 - DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE	
1. La Filière d'excellence Environnement-Milieus littoraux et marins	4
1.1. Préservation des ressources et de l'environnement littoral et marin	4
1.2. Valorisation durable des ressources	5
2. La Filière d'excellence Environnement Industriel, Energie	5
2.1. L'axe « industrie éco-responsable »	5
2.2. Axe « Energie »	6
3. La Filière d'excellence formation et insertion professionnelle	7
3.1. Un programme ambitieux en matière d'insertion professionnelle	7
3.2. Un soutien fort à l'entrepreneuriat	7
3.3. Le développement des formations professionnalisantes	7
• THÈME 2 - RENFORCER LE RÔLE DE L'ULCO DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA VALORISATION	
1. Professionnaliser la gestion de la valorisation	8
2. Sensibiliser aux enjeux de valorisation	8
3. Renforcer la politique de protection des résultats	8
4. Soutenir la création d'entreprises et le transfert de technologies	8
5. Développer la contractualisation	9
6. Renforcer la stratégie partenariale	9
• THÈME 3 - AMÉLIORER LA VIE DE CAMPUS	
1. La participation des étudiants à la vie de l'Établissement	10
2. La valorisation de l'engagement étudiant	10
3. Cap sur la culture	10
4. Maisons de L'Étudiant	11
5. Accueil des étudiants internationaux	11
6. Animation de la vie étudiante locale	11
7. Soutien des actions étudiantes	11
8. Logement et Transports	11

L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE C'EST :

- 10 546 étudiants
- 536 enseignants
- 507 BIATOSS

4 SITES DE FORMATION :

- Boulogne-sur-mer
- Calais
- Dunkerque
- Saint-Omer

4 DOMAINES DE FORMATION :

- Droit
- Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales
- Sciences Economiques et de Gestion
- Sciences et Technologie

- 2 IUT
- ISCID école de commerce international
- Le CUEEP-Littoral, Service Formation Continue, Apprentissage et VAE

12 LABORATOIRES RÉPARTIS DANS 3 AXES DE RECHERCHES :

- « Environnement, milieux littoraux, développement durable »,
- « Langues, littérature, histoire et culture »
- « Mathématique et sciences pour l'ingénieur ».



La stratégie que porte aujourd'hui l'ULCO se veut cohérente avec ses valeurs, son histoire et les relations privilégiées qu'elle a nouées avec les acteurs territoriaux. Elle s'articule autour des 3 axes suivants.

• Affirmer l'excellence pédagogique et scientifique de l'ULCO

Ce premier axe résulte de la prise de conscience par l'Université de la nécessité de **concentrer ses ressources et ses moyens** autour de la structuration de **filières d'excellence**. L'ULCO est **déjà largement reconnue** au niveau territorial pour la qualité de ses travaux de recherche et la performance de ses laboratoires. Dans un contexte de compétition mondiale, elle doit cependant **gagner encore en visibilité**, en fédérant l'ensemble des acteurs (chercheurs, enseignants, industriels, collectivités, etc.) autour des thématiques **où elle possède la plus forte compétence**, à savoir l'environnement industriel et milieux littoraux. Le projet stratégique de l'ULCO prévoit donc de développer deux filières d'excellence – **la filière Environnement et Milieux littoraux et la filière Environnement industriel et Energie** – afin d'accroître son rayonnement international. Parallèlement, l'Université développera un programme pédagogique hautement qualifiant, s'appuyant sur ces filières d'excellence et répondant aux besoins des acteurs socio-économiques.

• Développer le rayonnement de l'ULCO auprès des acteurs économiques et institutionnels

Ce deuxième axe vise à **faire du Campus Littoral Côte d'Opale un lieu ouvert** sur l'international, sur le monde socio-économique et sur la ville. L'ULCO bénéficie déjà depuis plusieurs années **du soutien actif des acteurs publics et industriels locaux**, conscients du rôle majeur joué par l'Université dans le développement du territoire. Il lui faut cependant **dynamiser davantage la valorisation de ses travaux de recherche et renforcer ses partenariats** avec les acteurs privés. Pour ce faire, l'ULCO pourra notamment s'appuyer sur le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (P.R.E.S.) « Université Lille Nord de France ».

• Renforcer l'attractivité du site par le développement de la vie de campus

Le troisième axe de la stratégie de l'ULCO part du constat que le rayonnement d'une université et **sa capacité à attirer les meilleurs profils** sont étroitement liés au **cadre de vie et de travail** qu'elle offre à ses étudiants. L'Université s'est donc efforcée d'appréhender le campus comme un véritable **lieu de socialisation** afin de mettre en place des structures d'accueil et d'animation du niveau des meilleures universités européennes.

La mise en œuvre de ces trois axes constitue un **programme ambitieux** qui implique la mise en place d'une gouvernance adaptée. Une réflexion sur le pilotage des projets et la gestion au quotidien a également d'ores et déjà été abordée. Ces nouveaux modes de gouvernance et de gestion, qui s'appuieront notamment sur la **mise en place d'une fondation**, auront un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre effective de la stratégie de l'ULCO.

Par ce nouveau positionnement stratégique, l'ULCO affirme sa volonté **d'accroître sa capacité à attirer les meilleurs talents et les financements nationaux et européens** des grands programmes publics de recherche sur les projets relatifs à ses filières d'excellence. Son succès se mesurera à **la qualité de ses résultats** scientifiques, techniques et économiques, mais aussi à son **impact sur le tissu économique local et national** qu'elle s'efforcera de dynamiser en renforçant les partenariats avec des entreprises privées et **en favorisant les transferts technologiques, au travers notamment de la création d'entreprises et de plateformes technologiques**.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans la perspective de création d'une grande université fédérale en région Nord-Pas de Calais dont l'ULCO entend être un acteur déterminé.

L'ULCO entend développer des filières d'excellence autour des atouts et spécificités du territoire du littoral Nord-Pas de Calais

1. La Filière d'excellence Environnement-Milieus littoraux et marins

La filière d'excellence Environnement - Milieux Littoraux et marins a, dès la création de l'Université, été retenue comme un axe majeur de développement de l'ULCO. Dans la continuité de ce positionnement, cette



filiale a été considérée comme **prioritaire dans le Contrat quadriennal 2010-2013** et devrait mobiliser **les deux tiers** des moyens dédiés à la recherche de l'Université.

En fédérant **l'ensemble des acteurs clefs du territoire** (IFREMER, CEVPM, l'AFSSA de Boulogne-sur-Mer par le biais du laboratoire de recherche sur les produits de la Pêche, l'Institut Pasteur, le pôle de compétitivité AQUIMER, le LOG Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences, le Conservatoire du Littoral, Nausicaa, etc.) l'ULCO souhaite développer **un pôle universitaire de référence à rayonnement national et international avec deux axes de recherche stratégiques.**

1.1. Préservation des ressources et de l'environnement littoral et marin

Aujourd'hui, les répercussions du changement climatique sur les zones côtières fortement urbanisées se font de plus en plus sentir. Le littoral du Nord-Pas de Calais est déjà fortement soumis à des **phénomènes d'érosion**, tant sur les côtes basses meubles que dans les secteurs de falaises.

Les milieux marins sont fortement impactés par ces changements et les **effets sur les organismes vivants, végétaux ou animaux**, nombreux (**prolifération d'algues, modifications de la dynamique des populations**, etc.).

Enfin, tous ces phénomènes ont des **répercussions sur les installations urbaines, touristiques, industrielles et agricoles du littoral** et rejoignent donc également des problématiques socio-économiques.

Dans ce cadre cinq programmes de recherche sont déclinés :

- La préservation des écosystèmes et de la biodiversité
- Le changement climatique et ses impacts à la fois sur le vivant, les milieux et les activités humaines afin de définir des modèles de l'impact du changement climatique sur l'ensemble des organismes marins à horizon de 10 ans.
- La dynamique des milieux littoraux et la gestion du trait de côte afin de répondre à la question des répercussions des modifications climatiques sur les littoraux (modèles numériques de terrain, télédétection, mesures hydrodynamiques et de transport sédimentaire).
- Les risques de pollutions et risques naturels, à la fois d'origine terrestre et marine dans le but de réaliser des outils de diagnostic et d'évaluation environnementale.



- La protection et la mise en valeur des écosystèmes : renouvellement de la planification et de la gouvernance sur les espaces littoraux et marins, le développement local et la protection des ressources et des milieux pour développer des outils transversaux, telle que la télédétection spatiale.

1.2. Valorisation durable des ressources

Le **problème de la disponibilité des ressources halieutiques** se fait de plus en plus prégnant. Face aux enjeux de durabilité et d'équité intergénérationnelle, les pouvoirs publics doivent aujourd'hui faire face à la **nécessité de réduire la dégradation des ressources**, tout en tenant compte des répercussions économiques et sociales que cela implique.

LE DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS HAUTEMENT QUALIFIANTES

l'ULCO souhaite notamment mettre en place les formations suivantes :

- Une licence professionnelle « Expérimentation aquacole et production d'organismes marins ».
- Un master sur la gestion, la réhabilitation et la valorisation des anthroposystèmes littoraux et marins
- Un diplôme d'université en Droit et Gestion intégrée des zones côtières, en partenariat avec l'Université de Perpignan.
- Un DUT Hygiène et sécurité Environnement;
- Une spécialisation Ingénieur Agroalimentaire et Halieutique

Dans cette optique, l'ULCO a défini deux programmes de recherche :

• La valorisation durable des ressources vivantes renouvelables

Les activités de recherche porteront sur l'amélioration des connaissances scientifiques existantes, tant en matière de biologie, d'exploitation et d'élevage (aquaculture) qu'au niveau de la qualité, traçabilité, valorisation, transformation (filère agro-alimentaire) ou encore de la santé.

• L'innovation et la valorisation des activités humaines en zone littorale et marine dans une optique de gestion intégrée et durable.

Afin de favoriser les rencontres entre la recherche et la formation et améliorer ainsi la diffusion des connaissances, deux « Learning Center » sont prévues :

- l'un à Dunkerque sur la ville durable en lien avec la CUD,
- l'autre sur l'Halieutique en partenariat avec Nausicaa et Mareis.

A coté des activités économiques traditionnellement présentes sur les zones littorales (pêche, aquaculture, transports, extraction de matériaux, ports), de nouvelles activités apparaissent (énergies renouvelables en milieu marin, etc.) modifiant la structure du tissu économique des zones côtières. Sera créé, dans un délai de cinq ans, **une structure interdisciplinaire de référence d'aide à la décision publique** avec élaboration d'indicateurs pertinents et **dispositif d'évaluation des politiques publiques** sur l'axe Manche-Mer du Nord.

2. La Filière d'excellence Environnement Industriel, Energie

2.1. L'axe « industrie éco-responsable »

Le territoire dunkerquois a été marqué par une présence industrielle importante et ancienne. En effet, le développement de la sidérurgie dans les années 1960, puis l'extension du port et le développement d'activités industrielles lourdes dans les années 1970, ont profondément impacté les milieux naturels côtiers, généré de la pollution et accru les risques technologiques. C'est pourquoi dès 1993, **la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Port Autonome de Dunkerque et la CCI ont instauré un Schéma d'Environnement Industriel (SEI)** permettant de fixer des objectifs en matière d'environnement industriel. Au début des années 2000, s'est également constituée une association, **ECOPAL**, qui fédère **plus de 200 entreprises du bassin dunkerquois autour des questions du développement industriel durable**. L'ULCO a tout d'abord ancré son action dans ces initiatives, développant des compétences pointues dans le domaine de l'environnement industriel.

Cette expertise lui a ensuite permis de développer **un projet de recherche d'envergure**, lui apportant une forte visibilité. En collaboration avec quatre autres établissements d'enseignement supérieur (Université des Sciences et Technologies de Lille, Université du Droit et de la Santé de Lille Ecole des Mines de Douai, Université d'Artois.) et le CNRS, elle a porté la création de **l'Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI)**, destiné à effectuer des recherches concertées et coopératives sur la qualité de l'air, en un même site : **la zone industrialoportuaire de Dunkerque**.

LA RESTRUCTURATION DE LA RECHERCHE À L'ULCO

En cohérence avec la poursuite des objectifs qu'elle a définis, l'ULCO met l'accent sur :

- **La création d'un laboratoire pluridisciplinaire des Sciences de l'environnement**, qui regroupera les forces de l'Université dans le domaine de la chimie, la toxicologie et la biologie. Il sera issu du rapprochement des unités de recherche du laboratoire de Catalyse et Environnement, du laboratoire de Synthèse Organique et Environnement et du laboratoire de Mycologie, Phytopathologie, Environnement ;

- **La création d'une unité mixte technologique sur la fraîcheur des produits de la mer** en partenariat avec l'IFREMER, l'AFSSA et le CEVPM ;

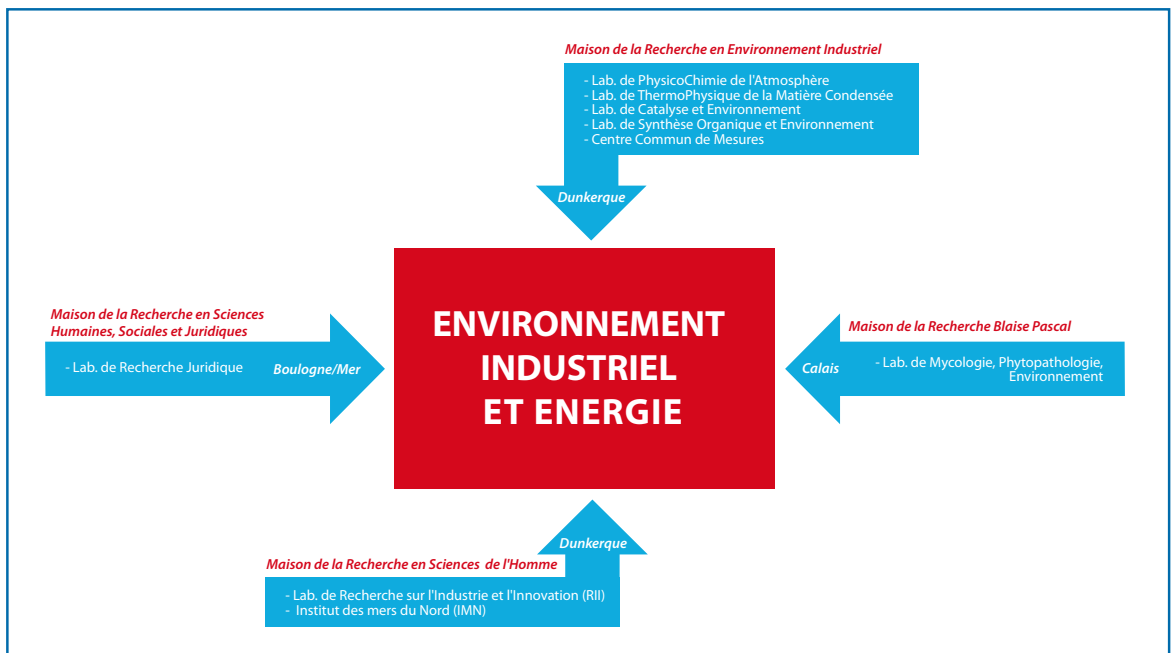
- **Le renforcement du laboratoire LOG en association CNRS-USTL-ULCO ;**

- **Le rapprochement de l'Institut des mers du Nord avec le TVES de Lille 1** dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'économie et du développement durable et la réorientation du laboratoire RII vers l'entrepreneuriat.

Afin de valoriser les compétences des jeunes chercheurs et de favoriser les transferts technologiques, l'Université entend également participer à la mise en place d'une pépinière d'entreprises et de plateformes technologiques.



Le réseau de recherche de l'ULCO sur l'écologie industrielle et énergétique



2.2. Axe « Energie »

L'ULCO a développé de nombreuses activités de recherche sur la thématique de l'énergie, soutenues par la **présence sur le territoire de grands leaders de l'énergie** (EDF, GDF, Total, SRD, etc.) et le positionnement de Dunkerque comme **première plateforme énergétique européenne**. Les laboratoires de l'Université ont notamment porté pour les autres partenaires du PRES le **projet en énergies renouvelables HEET « Hydrogène, Energie, Environnement et Transport »**.

Aujourd'hui, le **projet d'implantation d'un terminal méthanier dans le port de Dunkerque** donne à l'ULCO l'opportunité de s'investir dans un grand projet de recherche et de développement sur **les technologies du froid basse température**.

Ce projet, nommé **INNOCOLD**, s'articule autour d'un volet Recherche et d'un volet formation.

La regazéification du méthane liquide libère une grande quantité de froid. Les activités de recherche d'INNOCOLD porteront sur **les pertes de froid** dans les terminaux notamment sur **les technologies innovantes et leur potentiel à améliorer la productivité des entreprises**.

Un intérêt particulier sera porté aux **impacts socio-économiques du développement de ces technologies du froid**.

Par ailleurs, l'ULCO développera une **offre de formation adossée au projet INNOCOLD**. L'expertise acquise en matière de recherche permettra de développer des formations **hautement qualifiantes** qui répondront aux **besoins en compétences issus de l'implantation du terminal méthanier** sur le territoire.

La création d'un incubateur en lien avec le centre de recherche et développement INNOCOLD est également envisagée, afin de renforcer la compétitivité des entreprises locales par l'innovation et **d'encourager l'implantation sur le territoire d'entreprises de technologie innovante**.

Ce projet permettra à l'ULCO de bénéficier d'un **rayonnement scientifique accru, d'établir des partenariats industriels de longue durée** et de **proposer des formations hautement qualifiantes** sur la thématique des technologies du froid basse température et de la cryogénie. Il permettra en outre aux chercheurs de bénéficier d'une véritable **plateforme technologique pour la validation de leurs travaux de recherche**.

L'IRENI DÉVELOPPE TROIS GRANDES ORIENTATIONS DE RECHERCHE :

- **La qualité de l'air** : cet axe a pour objectif de combler le manque de connaissances actuelles sur le devenir spatio-temporel des polluants atmosphériques, en fonction des conditions météorologiques.
- **Les impacts sanitaires induits** : l'objectif de cet axe est de mettre en relation les niveaux et types d'exposition à des composés d'origine industrielle avec les effets biologiques détectés chez des organismes vivants.
- **Les impacts socio-économiques et juridiques** : les deux premiers axes prennent comme sujet d'analyse le risque pour la santé. Toutefois, dans le cadre d'une approche globale, les conséquences économiques et sociales de ce risque industriel doivent également être prises en considération. Cet axe répond de surcroît au souhait des institutionnels du CESR d'associer à toute recherche en environnement une composante sciences humaines et sociales.

3. La Filière d'excellence formation et insertion professionnelle

3.1. Un programme ambitieux en matière d'insertion professionnelle

Il s'agit à la fois de favoriser la formation tout au long de la vie en s'appuyant sur les composantes de L'ULCO à vocation professionnelle et le CUEEP-Littoral grâce à de nouveaux services (bilan de positionnement, portfolio numérique) et de proposer une offre qualifiante à l'écoute des besoins du territoire avec notamment :

- La construction de modules de formation construits à partir de besoins détectés dans les entreprises,
- L'expérimentation de nouveaux modèles pédagogiques intégrant l'enseignement à distance;
- L'affirmation de l'Université dans son rôle de certificateur (TOEIC, Cambridge, CISCO, Autodesk, B2i/C2i, certification comptable...)

3.2. Un soutien fort à l'entrepreneuriat

A côté du salariat, l'emploi se concrétise également par l'entrepreneuriat. L'ULCO s'est déjà orientée vers l'accompagnement à la création d'entreprise au travers de la création en 2008 du **Centre Entrepreneuriat ULCO (CEU)**, destiné à un large public désireux créer, reprendre ou développer une entreprise. Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin en co-animant le futur « **Campus de l'Entrepreneuriat** », dont l'ouverture est prévue en 2010.

Ce projet porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque, vise à **rassembler, sur un espace de 1200 m², tous les acteurs de la chaîne de la création d'entreprise** sur le territoire communautaire (Région, Département et réseau des Ruches d'Entreprises, Maison Régionale de l'Entrepreneuriat, Flandre Création, Coopérative d'Activités et d'Emplois, Graines d'Affaires, Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.), créant ainsi un espace de sensibilisation, d'échange mais aussi d'accompagnement dans la création d'entreprise..

Ce nouveau cadre permettra de mettre à la disposition des futurs porteurs de projets de **nombreux dispositifs d'accompagnement et d'accueil**, notamment :

- Mise à disposition des locaux pour créer un « incubateur » (Ruches d'Entreprises) ;
- Statut juridique leur permettant de concrétiser leur projet en sécurité (Graines d'Affaires).

Le Campus, véritable interface entre les collectivités locales, l'ULCO et le tissu économique local, regroupera **le Centre Entrepreneuriat de l'ULCO (CEU) et l'Espace Projet Initiative (EPI)**, financé par la Région. En outre, il constituera à la fois un centre de ressources dédié à l'entrepreneuriat et un lieu d'hébergement des étudiants porteurs de projets.

3.3. Le développement des formations professionnalisantes

Afin de renforcer l'attractivité de l'Université, l'ULCO souhaite proposer une offre de formations variée et tournée vers le monde de l'entreprise.

• **La création d'une école d'ingénieurs universitaire**
Afin de répondre à un accroissement du besoin en ingénieurs, **l'ULCO travaille actuellement à la création d'une école d'ingénieurs universitaire** sur la base d'une formation professionnelle de 5 ans, avec une préparation intégrée de 2 ans. Ce projet permettra de mettre l'offre de formation et de recherche de l'établissement en cohérence avec les attentes fortes de son territoire en matière de formations de haut niveau.

A son démarrage, l'école sera composée de **deux spécialités : les sciences et technologies de l'information** (situées à Calais) et **la production et le génie industriel** (située à Saint-Omer). Cette nouvelle école devrait intégrer l'Ecole d'Ingénieurs du Pas-de-Calais (EIPC), située à Saint-Omer, qui forme en 3 ans des ingénieurs généralistes dans le domaine industriel. A terme, **deux autres spécialités**, l'une **dans le domaine de l'environnement et du développement durable** (Dunkerque), l'autre dans le domaine de **l'halieutique et de l'aquatique** (Boulogne-sur-Mer) devraient être créés, pour former ensemble un **Centre Polytechnique Universitaire à caractère pluridisciplinaire**. Pour développer son offre de formation, elle s'appuiera sur les forces pédagogiques et les laboratoires de recherche de l'ULCO en lien avec ses domaines d'intervention.

L'ISCID, qui va s'installer dans de nouveaux locaux et qui devrait à terme intégrer l'ESCIPI, verra son attractivité renforcée. Les échanges qui s'opéreront avec l'école d'ingénieurs universitaire, enrichiront les étudiants des deux structures.

• L'apprentissage et l'alternance

La formation professionnelle, et en particulier la formation en alternance et par l'apprentissage, figure **parmi les priorités tant pour le Conseil Régional Nord-Pas de Calais que pour le futur emprunt national**. Par conséquent, les universités françaises vont devoir réorganiser les parcours de formation pour intégrer des formations en alternance. L'ULCO souhaite s'inscrire pleinement dans cette démarche. La concrétisation de cette volonté par le renforcement du potentiel d'ingénierie permettra à l'ULCO **d'élargir son catalogue de formations accessibles en contrat de professionnalisation et de modifier ou créer des formations par apprentissage**.

• Une offre de formation diplômante à destination d'un public d'adultes

Aujourd'hui, 30% de personnes inscrites en formation continue (soit environ 800 stagiaires) suivent des parcours aboutissant à l'obtention d'un diplôme, soit dans des dispositifs spécifiques de formation continue tel que le diplôme d'accès aux études universitaires, soit dans les dispositifs de formation initiale. Prenant acte que de plus en plus d'adultes reprennent des études dans le cadre de la formation initiale, le CUEEP Littoral, service de Formation Continue de l'université, cherche à combiner des formations qualifiantes avec la formation initiale, pour qu'à terme, l'offre qualifiante proposée devienne diplômante.

L'ULCO a intégré très tôt la valorisation comme un élément structurant et fondamental de son développement et de sa visibilité tant au niveau du territoire qu'au niveau international. En effet, par l'excellence de sa recherche, l'ULCO s'intègre dans une dynamique de valorisation des travaux de recherche et de transfert de technologies, afin de contribuer activement au développement économique du territoire.

Elle souhaite dynamiser la valorisation des travaux de recherche de ses laboratoires en mettant en place des structures d'appui au développement de la valorisation comme le Service des Activités Industrielles et Commerciales (SAIC) et en ayant recours au dispositif de valorisation du PRES Université Lille – Nord de France, en lien étroit avec les pôles de compétitivité (AQUIMER, MAUD, etc.) et les pôles d'excellence régionaux.

1. Professionnaliser la gestion de la valorisation

La mise en place d'une politique de valorisation **requiert la constitution d'une équipe pluridisciplinaire** disposant de compétences dans des domaines très variés, tels que la propriété intellectuelle, le droit des contrats, la négociation de licence, la communication.

Grâce à sa **proximité avec le service valorisation du PRES Université Lille – Nord de France (Lille Nord de France Valo)**, l'ULCO bénéficiera ainsi du dispositif mutualisé d'accompagnement pour la mise en place des actions de valorisation de la recherche.

Développer l'ouverture à l'international

Dans les années à venir, l'ULCO a l'ambition d'amplifier ses relations avec des universités ou des laboratoires étrangers, notamment de l'Eurorégion. L'émergence de filières d'excellence lui permettra de gagner en visibilité à l'international et jouera un rôle déterminant dans l'établissement de partenariats de recherche et de formation, ainsi que dans la mise en œuvre d'approches comparées sur ses thématiques phares : l'environnement industriel, les zones côtières et portuaires, etc.

2. Sensibiliser aux enjeux de valorisation

L'ULCO souhaite poursuivre et pérenniser les actions d'ores et déjà engagées en matière **d'intégration des notions et réflexes en matière de valorisation**.

Une communication interne sera menée afin de sensibiliser :

- les étudiants, notamment ceux des Masters Recherche, aux problématiques de la valorisation.
- les laboratoires afin que le service de proximité soit connu des chercheurs et consulté par ceux-ci de manière systématique.

Une communication externe **auprès des entreprises sera également engagée car** ces dernières ne pensent pas toujours à s'adresser aux universités lorsqu'elles recherchent un partenaire, même si certaines mesures et incitations tendent à favoriser ces collaborations (notamment le Crédit Impôt Recherche). Il s'agira de **sensibiliser les firmes sur les avancées de la recherche académique** afin d'étendre le périmètre restreint des entreprises concernées par la recherche technologique et l'innovation.

3. Renforcer la politique de protection des résultats

La protection des résultats issus des travaux de recherche est un élément incontournable pour la définition du potentiel de valorisation. Il est majeur pour l'ULCO de **renforcer sa stratégie de protection intellectuelle** afin d'établir très en amont des règles de valorisation avec les **chercheurs** (publications scientifiques versus dépôt de brevet versus décalage dans le temps de la publication), avec les **organismes** dans le cadre des unités mixte de recherche mais aussi avec les **entreprises partenaires** (règles de copropriété le cas échéant).

Les campagnes de sensibilisation permettront également le développement d'un travail de proximité avec les laboratoires pour **l'identification préalable très en amont des projets innovants** pouvant faire l'objet d'une valorisation via **le transfert à une industrie** ou via **la création d'une entreprise innovante**.

Toutefois, dans un souci économique, l'ULCO procèdera à la mise en place d'un processus sécurisé d'évaluation de l'opportunité de dépôt de brevets.

4. Soutenir la création d'entreprises et le transfert de technologies

La loi sur l'Innovation et la recherche du 12 juillet 1999 a mis en place des outils visant à favoriser le transfert de technologies de la recherche publique vers le monde industriel et la création d'entreprises innovantes en offrant un cadre juridique adapté. Depuis près de 10 ans, les universités jouent donc un rôle majeur dans **l'articulation des découvertes scientifiques avec les activités industrielles**.

L'ULCO est aujourd'hui fortement engagée dans le **soutien à la création d'entreprises au travers du Centre Entrepreneuriat ULCO (CEU) et du projet de Campus de l'entrepreneuriat**, qui devrait voir le jour en 2010. Elle souhaite renforcer davantage son soutien au transfert de technologies à travers le **Service des Activités Industrielles et Commerciales (SAIC)**, qui aura un rôle majeur à jouer dans l'identification des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation sous forme de création d'entreprise d'innovante.

A travers les dispositifs d'accompagnement mis en place, l'ULCO interviendra également dans la **négociation des contrats d'exploitation des technologies issues de ses activités de recherche** (concession de licence, cession de droits,...) et dans l'accompagnement sur le long terme des entreprises créées.

5. Développer la contractualisation

Les campagnes de communication externes (organisation de symposium, distribution des annuaires de compétences, sites Web et utilisation des nouvelles technologies.) contribueront à renforcer la recherche contractuelle avec les entreprises. Pour renforcer ses opportunités de contractualisation, l'ULCO s'appuiera notamment sur **les pôles de compétitivité et d'excellence et sur son programme de « développement partenarial »**.

Ces actions ciblées de « développement partenarial » seront **pilotées par le service de valorisation et conduites en binôme (scientifiques et ingénieur de valorisation)** afin de garantir :



- La qualité scientifique des échanges pour l'identification fine des besoins des entreprises,
- La professionnalisation de l'université en matière de démarche collaborative et négociation (explication des démarches à initier, accord de secret, aspect contractuel, règle en matière de propriété de résultat, etc.).



6. Renforcer la stratégie partenariale

La politique de développement partenarial met l'accent sur le renforcement de l'incitation des entreprises à investir dans la recherche. **Le développement de partenariats public-privé** permettra à la fois de favoriser l'émergence de l'innovation, de stimuler la compétitivité des entreprises, et de diversifier les sources de financement de l'université.

La stratégie partenariale passe également par **le renforcement de démarches collaboratives avec les universités, Campus et laboratoires de recherche régionaux (au sein du PRES), nationaux mais également internationaux**. Afin de garantir une orientation spécifique de l'ULCO, la stratégie collaborative sera conditionnée à la fois par le positionnement géographique des partenaires académiques (proche zone côtière et/ou portuaire) et leur thématiques de formation et recherche (en lien étroit avec les filières citées ci-dessus).

La question de la vie étudiante est devenue un enjeu majeur pour l'ensemble des universités françaises qui se sont efforcées de développer des projets ne prenant pas seulement en compte l'aménagement des locaux universitaires, mais aussi l'environnement du campus appréhendé comme un véritable lieu de socialisation. Fidèle à son rôle originel d'université de proximité, jouant un rôle social fort, l'ULCO a mis en œuvre un grand nombre de projets visant à développer la vie du Campus et à accompagner les étudiants tout au long de leurs études. Cet engagement de l'ULCO s'est notamment traduit par l'intégration d'un Vice-Président chargé de la Vie Etudiante et l'installation de Maison de l'Étudiant sur chaque site.

CONVENTION AVEC LE CROUS

En mai 2008, l'ULCO a signé une convention de partenariat avec le CROUS de Lille qui couvre quatre grands champs de la vie étudiante :

- L'accueil et l'information
- L'accompagnement social
- Les initiatives étudiantes et la citoyenneté
- Les nouvelles technologies.



1. La participation des étudiants à la vie de l'Établissement

L'engagement des étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale dans **la vie démocratique de l'Établissement et la vie associative étudiante demeure faible**. Cette faiblesse peut en partie s'expliquer par la jeunesse de l'établissement et son implantation multi-site. L'ULCO souhaiterait obtenir une plus grande implication des étudiants dans la vie de l'établissement.

Quelques actions telles que **la mise en place du « Label Citoyen »** en 2000 et la communication ont déjà donné des résultats. Cependant, ils sont loin de satisfaire l'ULCO qui a décidé de mettre en place une série d'actions pour inciter les étudiants à s'impliquer à la fois dans la vie démocratique et associative.

Tout d'abord, il est prévu que les étudiants élus et responsables d'associations reçoivent **des formations leur permettant de mieux exercer leurs fonctions**.

Le soutien aux structures permettant aux étudiants de s'exprimer fait également partie des objectifs de l'ULCO. **Un comité de pilotage de la vie étudiante** est en émergence et il sera créé sous la responsabilité d'un Vice Président Etudiant élu afin de dynamiser la démarche.

Enfin, l'ULCO mettra **davantage d'espaces à disposition des étudiants élus et des responsables d'association**. La création de ces lieux a déjà été votée par le CEVU.

2. La valorisation de l'engagement étudiant

La valorisation de l'engagement étudiant, qu'il soit institutionnel ou associatif, **est essentielle à leur motivation**. L'ULCO prévoit donc que les étudiants qui s'investissent dans la vie sociale **puissent inscrire cet engagement dans leur parcours sous la forme d'Unités d'Enseignement (UE) libres**.

3. Cap sur la culture

L'ULCO tient à mettre un accent tout particulier sur **l'accès à la culture** notamment sur les sites de Calais, Saint-Omer, et Boulogne. En effet, aujourd'hui, **l'essentiel des activités culturelles est concentré sur le Dunkerquois**.



Dès 2010, des mesures seront prises afin de remédier à cette situation et d'étendre la vie culturelle à tous les sites.

Il est également prévu de développer **les espaces culturels**. Dunkerque dispose déjà d'une espace, « **La Piscine** », proposant une programmation importante. Le site de **Boulogne-sur-Mer** prévoit d'aménager un espace comparable, « **La Chapelle** », sur le site Saint Louis. **A Calais, une Maison de l'Étudiant** est en cours de mise en place et permettra de créer un premier lieu de convivialité

pour les étudiants du site
Enfin, l'ULCO porte actuellement **deux projets culturels d'envergure** :

- la création d'un Service Commun d'Action Culturelle avec son conseil consultatif afin de piloter les actions de manière globale et cohérente.
- le développement de l'Université Populaire de la Côte d'Opale (UPCO), en partenariat avec le SMCO, le Conseil Général du Pas-de-Calais, et la Communauté Urbaine de Dunkerque, dont les objectifs sont la formation permanente et le développement culturel pour l'ensemble de la Région du Littoral.



4. Maisons de L'Etudiant

Les maisons de l'étudiant fournissent **un espace privilégié de convivialité** où les étudiants peuvent se retrouver aussi bien pour leurs loisirs que pour mettre en œuvre leurs projets, ou avoir accès à des services sociaux, etc. Il apparaît que la Maison de l'Etudiant de Boulogne-sur-Mer, unique au sein de l'ULCO aujourd'hui, a notamment eu une influence très bénéfique au niveau du développement des associations étudiantes. L'ouverture d'une deuxième maison de l'étudiant est prévue sur Dunkerque dans l'Entrepôt au Tabac dès septembre 2010. L'ouverture d'une maison de l'étudiant à Calais est également intégrée au programme du CPER (Contrat de Projet Etat Région) ainsi que le transfert de celle de Boulogne-sur-Mer dans le bâtiment « Clocheville » à proximité du Centre universitaire Saint Louis.

5. Accueil des étudiants internationaux

L'Université a déjà réalisé un travail important au niveau de l'accueil de ses étudiants dans sa globalité. Aujourd'hui, elle a la volonté de mieux répondre à la problématique de l'accueil des étudiants étrangers (aide aux démarches administratives, etc.). Elle a ainsi conclu **une convention avec les préfectures de Lille et Arras afin de faciliter leurs démarches administratives et d'obtention de carte de séjour**. En partenariat avec les collectivités territoriales, l'ULCO a également mis en place **des dispositifs d'accueil d'une journée pour tous les étudiants étrangers et de formation au français et langue étrangère**.

Enfin, l'Université mène actuellement **une réflexion**

avec le CROUS sur la précarité qui touche souvent cette population d'étudiants. Elle réfléchit également au moyen d'impliquer les associations étudiantes dans l'accompagnement des étudiants étrangers, notamment dans leur recherche de logement, mais aussi à plus long terme dans leur intégration.

6. Animation de la vie étudiante locale

L'ULCO a la volonté d'augmenter sa contribution à l'animation de la vie étudiante locale. Cette volonté s'est traduite l'année dernière par **sa participation à la « Semaine de la Solidarité Internationale »**. En 2010, elle a mis en place un rendez-vous mensuel, **les « Jeudis de la Citadelle »**.

7. Soutien des actions étudiantes

L'ULCO consacre aujourd'hui, et depuis la rentrée 2006, la globalité de l'enveloppe du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) au soutien des projets étudiants. L'Etablissement accorde ainsi **des aides financières pour des projets culturels, de loisirs ou sportifs** présentés par des étudiants. Cependant, elle souhaite également développer un dispositif de soutien aux actions étudiantes hors du champ couvert par le FSDIE : l'organisation d'événements (cérémonies de remise des diplômes), actions favorisant l'émergence d'un réseau ULCO (rencontre avec les entreprises, association d'anciens étudiants,...)....

8. Logement et Transports

Implantée sur un territoire marqué par un taux de chômage important et accueillant plus de 30% de boursiers, l'ULCO a mis **les questions sociales au cœur de ses préoccupations**. Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants, elle a lancé deux études préparatoires à des projets sur le logement étudiant et le transport.

Le logement étudiant est très limité autour des sites de l'ULCO. En effet, il n'existe aucune structure à Calais ni à Saint-Omer et les étudiants de l'ULCO disposent de **moins de 4 logements CROUS pour 100 boursiers**, contre 20 pour 100 dans le reste de l'académie. L'objectif est de réduire ce déficit par la mise en œuvre d'un programme de constructions de résidences universitaires et la réalisation d'un internat d'excellence adossé à l'école d'ingénieurs visant à favoriser l'accès d'étudiants issus de milieux modestes dans des formations longues diplômantes.

La question des transports fait également l'objet d'une réflexion de l'ULCO. L'Université a conscience de la **difficulté pour les étudiants de se rendre d'un site à un autre**. L'enquête à mener devra déterminer l'adéquation entre l'existant et les besoins des étudiants, en prenant en compte la position de la Région et des services de transports (bus et train) et les solutions que l'ULCO est en mesure de proposer afin de favoriser une liaison ferroviaire littorale gratuite pour les étudiants.

La réussite de ce projet ambitieux va s'appuyer sur une gouvernance modernisée et un pilotage des objectifs stratégiques.



Présidence - Services Centraux
1, place de l' Yser B.P. 1022 - 59375 Dunkerque cedex 1 FRANCE
Tél : +33 (0)3 28 23 73 73 - Fax : +33 (0)3 28 23 73 13